



vol a l'étalage pas pris sur le fait

Par **christelmagalie**, le **14/06/2010** à **20:57**

bonsoir aujourd'hui j'ai eu la visite à mon domicile de gendarme. Il y a une plainte déposée contre moi pour vol à l'étalage dans une grande surface les faits remonteront à 15 jours le vol sera du petit matériel ménager. je suis convoqué vendredi. dans ce magasin je n'ai pas été arrêté les portiques n'ont pas sonnés. je ne sais pas sur quoi il se base pour m'accuser. Pour info je vais être honnête effectivement j'ai fait une tentative de vol j'ai mis un objet qui vaut 19 euros dans mon sac mais me suis ravisé par peur et je l'ai déposé dès que possible dans un autre rayon je n'ai jamais volé autrement quoi que ce soit que dois-je faire? je ne suis possesseur d'aucun objet merci de me répondre

Par **youp**, le **09/02/2011** à **00:54**

ils devaient avoir une caméra braquée sur toi au moment des faits. par contre, je ne comprends pas pourquoi ils t'ont laissée filer ni comment ils pouvaient connaître ton identité ?

Ceci dit depuis le temps, tu dois savoir. Peux-tu nous en dire plus ?